



PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

SFDR Article 8 – Part SI

L'EQUIPE DE GESTION



Rémi DURAN
Responsable de la gestion
obligataire & gérant



Thomas BASSIBE
Co-gérant

POURQUOI INVESTIR ?

- Les titres de maturité à 30 mois présentent des rendements attractifs avec une volatilité contenue depuis la remontée des taux.
- Un investissement qui intègre un processus d'investissement selon une approche ESG.
- Une stratégie particulièrement adaptée à l'environnement de marché.

CONTRAINTES DE GESTION



Sensibilité [0 ; 3]



Notation minimale moyenne:
BBB -



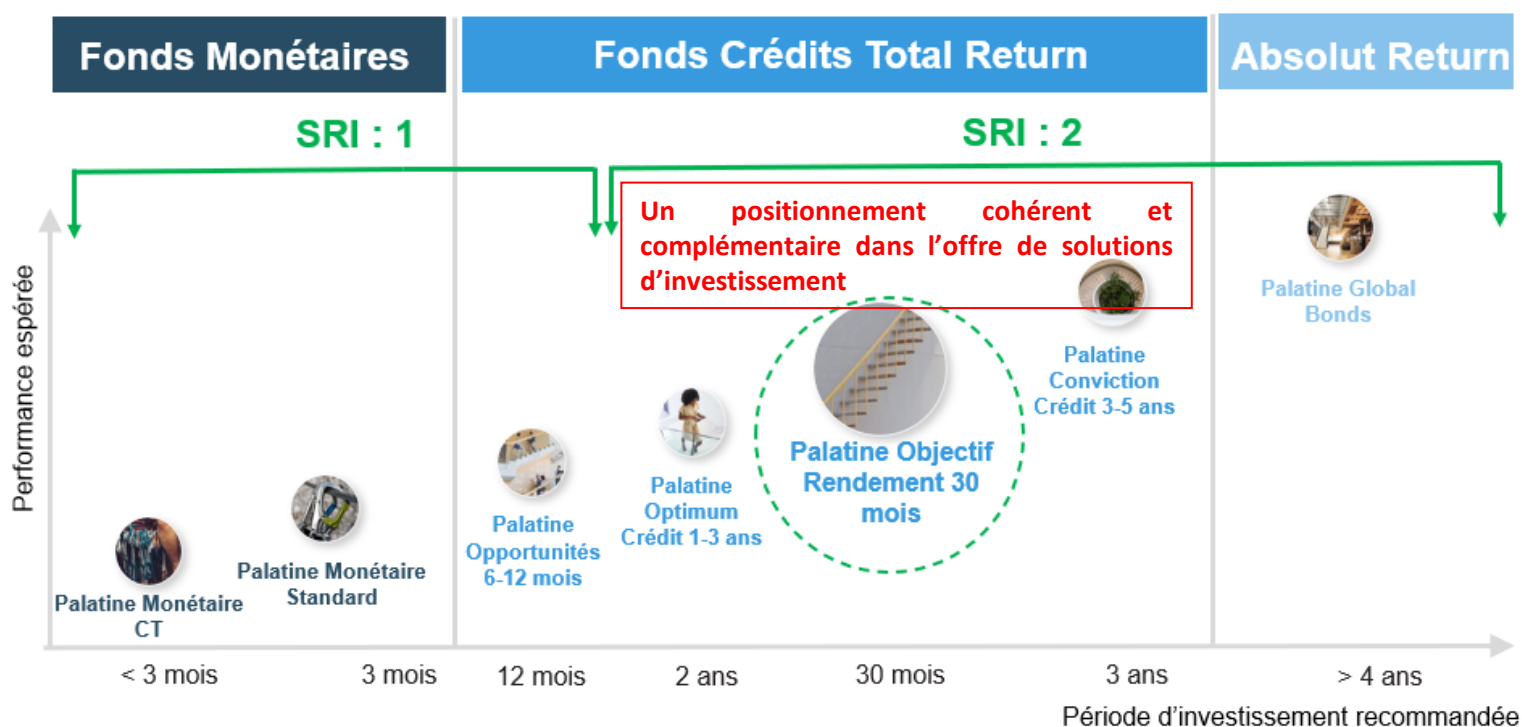
Exposition High Yield
(Spéculatif) :
15% maximum

LES ATOUTS

- Stratégie de portage des titres sur 30 mois
- Un risque mesuré sur une échelle de temps déterminée
- Expertise centrée sur les émetteurs corporate offrant une diversification sectorielle

NOS FILTRES ESG

- 20% des émetteurs les moins bien notés sont exclus
- 95% de couverture de notation du portefeuille
- 3 secteurs exclus : charbon, armes controversées, tabac





PALATINE OBJECTIF RENDEMENT 30 MOIS

SFDR Article 8 – Part SI

FACTEURS DE RISQUES GÉRÉS

- Risque de perte en capital
- Risque de taux et crédit
- Risque de contrepartie
- Risque juridique, risque de durabilité
- Risque de change

PROFIL DE RISQUE



* L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années.

CARTE D'IDENTITE

Forme Juridique	FCP	Valorisation	Hebdomadaire
Code ISIN	FR001400FHV9		
Classification AMF	Obligataire Euro		Centralisation des ordres de souscription le jeudi 22 juin 2023 avant 17h
Dépositaire	Caceis Bank	Souscriptions / rachats	Centralisation des ordres de rachats chaque jeudi avant 17 h
Commercialisation	Palatine AM		
Indicateur de référence	Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans	Commission de souscription	Néant
Durée de placement recommandée	30 mois	Commission de rachat	1%
Devise de comptabilité	Euro	Échéance du fonds	19 Décembre 2025
Montant minimum de souscription	500 000 Euros	Taux de frais de gestion	0,40% TTC max
		Commission de surperformance	Néant

VOS CONTACTS COMMERCIAUX



Marie-Pierre GUERN
Directrice de la Gestion

marie-pierre.guern@palatine.fr

T : +33 (0)1 55 27 95 42 /+33 (0) 6 47 86 51 56



Michel ESCALERA
Directeur Général

michel.escalera@palatine.fr

T : +33 (0)1 55 27 98 19 /+33 (0)6 75 42 26 04

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [cliquer ici](#)

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet www.palatine-am.com et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.